



Plage musicale
à Belle-Île

BELLE-ÎLE EN MER
20 au 30 juillet 2026

ACADEMIE DE MUSIQUE

Plage musicale à Belle-Île

BULLETIN D'INSCRIPTION

Piano, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinettes, basson, guitare, chant, musique de chambre, atelier d'improvisation, atelier d'initiation à la direction d'orchestre, ensemble vocal, orchestre.

ACADEMIE 2026

L'Académie 2026 de Plage musicale à Belle-Île se déroulera du lundi 20 juillet 2026 après-midi au jeudi 30 matin dans l'Auberge de Jeunesse de Le Palais. Cet hébergement permet aux élèves de profiter au mieux de l'enseignement complet proposé par l'Académie: cours d'instrument, classes d'ensembles, musique de chambre, ensemble vocal, classe d'orchestre, masterclass et ateliers. Le soir, les stagiaires assistent aux concerts du Festival. Les professeurs sont tous des pédagogues confirmés, ouverts au dialogue et particulièrement soucieux de transmettre la passion de la musique. Concertistes de haut niveau, ils sont les principaux interprètes du 20^{ème} Festival qui se déroule en parallèle.

Nous espérons vivre avec vous cet évènement dans le cadre magnifique de Belle-Île-en-Mer.

Christophe BEAU, *directeur pédagogique et artistique*

CLASSES D'INSTRUMENT

PIANO

Carine ZARIFIAN,

titulaire du C.A., professeur au Conservatoire Maurice Ravel (Paris 13^{ème}). Préparation au D.E. et au C.A. Lauréate de concours internationaux.

Assistant : Jérôme EVRARD

VIOLON

Saskia LETHIEC,

titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Versailles, membre fondatrice du trio Hoboken et du Quatuor Lugha.

ALTO

Laurent CAMATTE,

titulaire du C.A., professeur au Conservatoire Claude Debussy (Paris 17^{ème}), membre des ensembles Courts-Circuit et Linéa.

VIOLONCELLE

Christophe BEAU,

titulaire du C.A., membre d'Accroche Note et de l'Ensemble Hélios, fondateur de Plage Musicale à Belle-Île. Professeur de violoncelle et de musique de chambre au Conservatoire Gabriel Fauré (Paris 5^{ème}).

GUITARE

Thierry MERCIER,

enseignant au Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, formateur pour le Diplôme d'Etat, il a coordonné l'ouvrage *10 ans avec la guitare* (Ed Cité de la musique, Paris).

FLÛTE TRAVERSIÈRE

Christel RAYNEAU,

titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Versailles, flûte solo de l'Orchestre des Concerts Lamoureux, fondatrice et directrice de l'Ensemble Hélios, lauréate de concours internationaux.

CLARINETTE ET CLARINETTE BASSE

Armand ANGSTER,

titulaire du C.A., professeur de clarinette et de musique de chambre à la Haute École des Arts du Rhin. Fondateur de l'Ensemble Accroche Note.

BASSON

Paul RIVEAUX,

membre de l'Ensemble Intercontemporain, master-class internationale de la musique baroque à la musique contemporaine.

CHANT

Shigeko HATA,

soprano, études à l'Université de Tokyo, premier Prix au concours de chant français d'Osaka, professeur de chant au Conservatoire Gabriel Fauré (Paris 5^{ème}).

MASTERCLASS

Saskia LETHIEC, violon Partitas de J.S Bach

Maria PERROTTA, piano

Lucio PRETE, baryton, chant lyrique

Jean-Christophe SPINOSI, répertoire baroque.

PRATIQUES COLLECTIVES

Musique de chambre

Ensemble vocal et classe d'orchestre

Pauline MOULIN-KLIMOFF,
cheffe de chœur et cheffe d'orchestre.

Atelier d'initiation à la direction d'orchestre

Pauline MOULIN-KLIMOFF

Atelier d'improvisation

Armand ANGSTER

Oeuvre préparée par l'Académie et jouée au Concert de Clôture: *Gloria de Vivaldi*, dirigé par Jean-Christophe SPINOSI.

ORGANISATION

- 1- Le stage est ouvert à des élèves de tous niveaux, âgés d'au moins 10 ans pour les externes, 11 ans pour les internes. L'inscription doit être validée par le professeur pressenti. La direction se réserve la possibilité de définir et équilibrer le nombre de stagiaires pour le bon déroulement du stage.
- 2 - Chaque stagiaire doit présenter un programme de son choix et prévoir, outre ses partitions, des jeux de cordes et un pupitre. Les programmes de musique de chambre vous sont transmis fin juin 2026 à l'adresse e-mail fournie.
- 3 - Les journées comprennent les cours individuels d'instrument et, selon les cas, les masterclass, les classes d'ensembles, les cours de musique de chambre, les ateliers, la classe d'orchestre et l'ensemble vocal.
- 4 - Le soir, les stagiaires peuvent assister gratuitement aux concerts du Festival.
- 5 - Pendant le séjour, chaque élève prépare une ou plusieurs pièces, seul et au sein de pratiques collectives, et peut ensuite participer à leur exécution au cours d'auditions publiques ou lors du concert final de l'Académie inscrit au programme officiel du Festival.

MODALITÉS PRATIQUES

- 1 - Les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 décembre 2025.
- 2 - Les stagiaires sont responsables de l'organisation de leur voyage jusqu'à Le Palais (train et bateau, aller-retour) et des réservations.
- 3 - Accès par le train : Paris gare Montparnasse-Auray, changement à Auray, train «tire-bouchon» entre Auray et Quiberon. Navette par bus entre la gare de Quiberon et l'embarcadère. Bateau pour Le Palais (Compagnie Océane).
- 4 - Les stagiaires internes seront accueillis à leur arrivée à Le Palais le lundi 20 juillet 2026 à partir de 14h. Veuillez nous indiquer à l'avance l'heure d'arrivée de votre bateau à Le Palais : nous viendrons vous attendre sur le quai. Le transfert à l'auberge de jeunesse de Le Palais sera effectué par nos soins.
- La réunion d'ouverture de l'Académie se fera le lundi 20 juillet à 18h à l'Auberge de Jeunesse de Le Palais, suivie d'une première classe d'ensemble vocal pour tous de 19h à 20h.
- 5 - Le départ se fait pour tous le jeudi 30 juillet 2026 dans la matinée, entre 9h et 12h.
- 6 - L'hébergement des mineurs en pension complète se fait dans des chambres de deux lits dans l'Auberge de Jeunesse de Le Palais à 50 mètres des lieux de cours. L'encadrement des mineurs est assuré par des personnes qualifiées. Les externes peuvent prendre leurs repas à l'Auberge de Jeunesse avec les internes, en s'inscrivant avant le 30 juin 2026, pour tous les petits-déjeuners et/ou déjeuners et/ou tous les dîners, pour toute la durée du stage. Un coin cuisine est aussi disponible pour les externes.
- 7 - Les possibilités d'hébergement à Belle-Île pour les adultes (mobilhome et chez l'habitant) sont limitées : contactez-nous.
- 8 - Les stagiaires s'engagent à respecter les locaux et l'interdiction de fumer et boire de l'alcool à l'intérieur, à respecter l'organisation du stage et son éthique et à observer en tous lieux une indispensable discréption, notamment de 22h à 8h. Tout manquement entraînera l'exclusion immédiate du stage sans remboursement.
- 9 - Contact : Nadine Bernard - adresse mail : academie@belleilemusique.com - tél. 06 84 20 93 88.

TARIFS : STAGE ET HÉBERGEMENT

STAGE de l'Académie du 20 au 30 juillet 2026 comprenant l'inscription aux cours individuels d'instrument, à au moins une pratique collective (musique de chambre, orchestre) et à l'ensemble vocal (avec participation au Concert de Clôture: Gloria de Vivaldi dirigé par Jean-Christophe Spinosi), ainsi que l'accès aux concerts du Festival : piano : 580€ ; autres instruments : 550€.

- Réduction de 40€ à partir de la deuxième inscription dans le même foyer.
- Inscription à la musique de chambre, à l'ensemble vocal et à l'orchestre (accès aux concerts inclus), sans classe d'instrument : 290€.

HÉBERGEMENT

- En chambre double **en pension complète** : 560€ par personne (supplément pour les mineurs : 60 €).
 - En chambre double **avec petit-déjeuner** : 318€ par personne.
 - Supplément pour occupation individuelle d'une chambre double, selon disponibilités : 250€.
- Nouveauté  - En tente **en pension complète** sur le terrain de l'Auberge de Jeunesse, pour les majeurs uniquement, (tente et couchage à apporter), accès aux sanitaires et à la cuisine : 382€ par personne.
- En tente **avec petit-déjeuner** sur le terrain de l'Auberge de Jeunesse, pour les majeurs uniquement, (tente et couchage à apporter), accès aux sanitaires et à la cuisine : 140€ par personne

REPAS SEULS : pour les 10 petits-déjeuners : 40€, pour les 9 déjeuners : 105€, pour 10 dîners : 137€.

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin au verso. Les places étant limitées, nous vous recommandons de vous inscrire rapidement. Après validation de votre inscription par le professeur pressenti et la direction, vous recevrez un email vous invitant à verser un acompte : 200 € pour les cours seuls, 400 € pour les cours avec hébergement. Votre inscription sera confirmée à réception de cet acompte. Le solde devra être réglé au plus tard le 20 juin 2026.

Les règlements se font par virement sur le compte bancaire de Plage musicale à Belle-Île. Merci de bien préciser en référence le nom et le prénom du stagiaire, et la mention « acompte » ou « solde » selon le cas :

IBAN : FR76 1027 8060 3100 0201 5650 110 BIC : CMCIFR2A

À défaut de virement, le règlement est possible par chèque à l'ordre de «Plage musicale à Belle-Île», sans autre mention, ou par chèques-vacances (sans mention), à envoyer à :

Nadine Bernard (Académie Plage musicale à Belle-Île) 27 Boulevard Henri IV 75004 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION

à l'Académie de musique Plage musicale à Belle-Île

du 20 au 30 juillet 2026

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 décembre 2025.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Pays.....

Téléphone (obligatoire).....

Email (obligatoire).....

Date de naissance...../...../..... Sexe.....

InstrumentNiveau.....

Votre conservatoire.....

Nom du professeur avec qui vous souhaitez travailler.....

Hébergement en pension complète demandé : - oui - non

1) Je déclare avoir pris connaissance et accepté toutes les conditions énoncées dans cette plaquette. Je m'engage à en respecter toutes les modalités. J'autorise Plage musicale à Belle-Île à utiliser les éventuelles captations de mon image à des fins de communication dans le cadre de son Festival-Académie. Toute annulation de l'inscription par moi-même entraînera une retenue égale à 20% du coût total de la facture si elle intervient avant le 20 juin 2026, 50% du 20 juin 2026 au 7 juillet 2026 et 100% après le 7 juillet 2026. Les cours que je ne prendrai pas, quelle qu'en soit la raison, ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou réduction.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »
(signé par le stagiaire et les parents responsables dans le cas d'un mineur)

2) Autorisations supplémentaires pour les mineurs

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Père/ Mère/ Tuteur de.....

autorise cet enfant mineur à participer aux sorties, y compris la baignade, et activités du stage et j'autorise la Direction de Plage musicale à Belle-Île à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident ou de maladie. J'autorise son transport individuel pour tous les trajets nécessaires durant le stage de Plage musicale à Belle-Île de juillet 2026 : notamment entre l'embarcadère et l'Auberge de Jeunesse de Le Palais, ainsi que pour les concerts et activités extérieures.

Date et signature :

Dans le cas d'un enfant de moins de 18 ans mais âgé de plus de 15 ans, je l'autorise je ne l'autorise pas à sortir non accompagné par un membre du staff de Plage Musicale à Belle-Île entre 9h et 19h.

Date et signature :

Merci d'adresser ce bulletin par mail ou par voie postale à

academie@belleilemusique.com

Nadine Bernard (Académie Plage musicale à Belle-Île)

27 Boulevard Henri IV 75004 Paris - 06 84 20 93 88